

Formulaire de signalement Qualité

Les données de ce formulaire sont strictement réservées au traitement de la demande formulée. L'identité des personnes est soumise à la confidentialité.

Identité du déclarant
<p>*Nom :</p> <p>*Prénom :</p> <p>*N° de téléphone :</p> <p>*Mail :</p> <p>* Si le déclarant est une personne morale, préciser la dénomination sociale :</p> <p>* Nom du représentant légal si différent du déclarant :.....</p> <p>Lien avec la structure labellisé :</p>

* Tout formulaire incomplet ne pourra être pris en compte.

Organisme concerné par le signalement
<p>*Nom de l'organisme :</p> <p>*Contact au sein de l'organisme :</p> <p>*Adresse de l'organisme ou du signalement :</p> <p>*Informations utiles à remonter (mail, :</p>

*Description détaillée du signalement
<p>Décrire le plus précisément possible la situation faisant l'objet du signalement (Date, Lieu, Contexte, personnes présentes, incidents ou dysfonctionnements rencontrés...)</p>

*Traitement de la situation par l'organisme labellisé
<p>La situation a-t-elle fait l'objet d'échanges avec l'organisme labellisé ?</p>

OUI

NON

Merci de joindre les éventuels copie des échanges (mails, courriers, réseaux...)

La réponse proposée par l'organisme labellisé a-t-elle été suffisante ?

OUI

NON

Merci de préciser la réponse apportée :

** Tout formulaire incomplet ne pourra être pris en compte.*

Merci de retourner votre formulaire complété avec les pièces justificatives à labellisation@iperia.eu

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des informations et documents fournis via ce formulaire¹.

Fait pour servir et faire valoir ce que de droit

Fait à Le

¹ En sachant que l'attestation pourrait être utilisée en justice, et connaissance prise des dispositions de l'article 441-7 du code pénal, réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts, ci-après rappelées: « [...] est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait: 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts; [...]. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise [...] en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui [...] »